

## Qu'est-ce que le système de balisage en points-nœuds ?

Un point-nœud est **un croisement de routes qui facilite la pratique du vélotourisme**. Identifié par un numéro et une balise (un panneau), il guide votre parcours en vous indiquant la direction à emprunter. Avant de partir sur le **Réseau Vélo points-nœuds Province Liège**, choisissez un itinéraire : identifiez le numéro du point-nœud de départ de votre balade puis notez les numéros à suivre pour réaliser votre parcours jusqu'au point d'arrivée. Vous pouvez aussi prévoir un parcours dont le point d'arrivée diffère du point de départ. La distance moyenne entre chaque point-nœud est de 5 à 8 km. Calculez ainsi les kilomètres à parcourir et adaptez votre itinéraire selon vos envies.



Situé à un croisement de routes ou de chemins, un panneau points-nœuds est identifié par un numéro (ici le 73). Sur ce panneau, d'autres numéros (5, 72, 74) vous indiquent la route à suivre selon l'itinéraire de votre choix.

## UN PROJET EMBLÉMATIQUE EN MATIÈRE DE SUPRACOMMUNALITÉ

Le concept de points-nœuds est né non loin de chez nous dans le Limbourg flamand il y a 25 ans et a permis l'émergence d'une nouvelle économie : **le vélotourisme**.

Simple et efficace, le système a fait ses preuves et couvre désormais l'ensemble des Pays-Bas, de la Flandre et une partie de l'Allemagne.

**Avant que ne soit entamé son développement en Wallonie, la Province de Liège était l'unique province wallonne à disposer d'un tel réseau.** Il se situait alors dans les Cantons de l'Est et au niveau de la Montagne Saint-Pierre.

## 2015 : l'année charnière

En 2015 tout « se précipite » suite à la conjonction de plusieurs éléments :

- une étude est en cours et vise à concevoir un réseau en points-nœuds sur une partie du territoire provincial ;
- le Groupement Régional Économique Ourthe-Vesdre-Amblève<sup>1</sup> (GREOVA) introduit une demande de subvention à Liège Europe Métropole<sup>2</sup> (LEM) pour financer la réalisation d'un réseau sur 16 communes du Condroz et des vallées de l'Ourthe, de l'Amblève et de la Vesdre ;
- dans les Cantons de l'Est, d'importants travaux d'aménagement de RAVeL s'achèvent (la Vennbahn, la ligne 45) et une mise à jour du réseau VELOTOUR<sup>3</sup> se fait sentir ;
- de nombreux projets de liaisons de mobilité douce sont déposés pour un financement à LEM. Lequel choisir ? À cette étape, il n'y a pas encore de vision d'ensemble.

**Germe alors l'idée de développer un réseau commun sur l'ensemble du territoire provincial piloté et financé par la Province.**

Les avantages sont multiples :

1. **il évacue la crainte de voir cohabiter plusieurs réseaux avec des standards et des niveaux d'entretien variables** si la mise en œuvre et l'entretien avaient été pris en charge par les communes. L'entretien est fondamental pour l'utilisateur car une balise disparue peut « égarer » des usagers et les rendre mécontents ;
2. **la Province de Liège dispose en interne de toutes les compétences pour mener à bien ce projet :**
  - le Service technique provincial (STP) pour les aspects cartographies, base de données, marché de travaux et suivi de chantier ;

---

<sup>1</sup> Le GREOVA a vu le jour en 1972 à l'initiative des forces vives de la région Ourthe-Vesdre-Amblève avec comme objectif d'assurer la défense, le développement et la promotion de ses intérêts économiques et sociaux.

<sup>2</sup> L'ASBL Liège Europe Métropole est une association supracommunale constituée sur base volontaire. Elle repose sur une Assemblée générale dont sont membres les Bourgmestres des 84 communes du territoire provincial ainsi que 6 représentants provinciaux.

<sup>3</sup> Ces 1.300 km de sentiers balisés pour les vélos et VTT permettent de découvrir les Cantons de l'Est en toute liberté, de parcourir tranquillement les anciennes lignes de chemins de fer réaménagées en sentiers cyclistes et de passer par les plus belles curiosités d'une région particulièrement propice à la pratique du cyclisme.

- la Fédération du Tourisme de la Province de Liège pour la promotion (cartes, site Internet, animation de la page Facebook) ;
- LEM pour le financement et la coordination générale ;
- la Régie provinciale lorsqu'il s'agit d'aller redresser un poteau endommagé suite à un accident.

Le projet va dès lors se concrétiser grâce à **un financement supracommunal d'environ 540.000 euros** dont +/- 200.000 euros pour la mise à jour du réseau VELOTOUR.

**Ce projet devient emblématique en matière de supracommunalité puisqu'à la différence d'autres projets, il concerne l'ensemble des 84 communes qui composent la Province de Liège.** Celles-ci bénéficient de ce développement et sont directement impliquées dans la conception du réseau et sa promotion.

## **UNE VÉRITABLE PLUS-VALUE TOURISTIQUE**

La pose des premières balises a eu lieu à Tilff, dans la Vallée de l'Ourthe, en mars 2017. Depuis, Liège Europe Métropole et les services de la Province (département Infrastructures & Environnement et Fédération du Tourisme) œuvrent au développement du réseau.

Au cours des trois dernières années :

- +/- 650 km de nouveau réseau ont été créés ;
- +/- 450 km de réseau VELOTOUR ont été mis à jour ;
- +/- 400 km de réseau VELOTOUR toujours fonctionnels ont été contrôlés.

**Aujourd'hui, environ 1.500 kilomètres de tronçons ont été balisés dans la Province.**

Voir carte ci-après.

**D'ici fin 2020, le réseau va encore s'agrandir de 200 km.** À terme, nous souhaitons nous limiter à la taille de 2.000 – 2.500 km pour que l'entretien du réseau reste gérable. L'objectif vise la qualité et non la quantité.

Le projet pourrait-t-il avancer plus vite ? Si ses aspects budgétaires sont totalement bouclés, il est particulièrement chronophage. La « simple » recherche d'emplacement optimal d'une balise au sein d'un carrefour peut, par exemple, prendre du temps compte tenu des nombreuses contraintes rencontrées.

Le processus requiert également diverses étapes importantes qui ne se réalisent pas du jour au lendemain : de la conception des plans de pose pour chaque carrefour aux autorisations communales (ou régionales), en passant par la vérification des « bons à tirer » du chantier car, dans ce système basé sur des numéros et des directions, l'erreur n'est absolument pas permise.



**SITE INTERNET**



## **Une promotion à la hauteur**

Dans ce contexte, 2020 est une année importante dans la mise en œuvre du réseau grâce, notamment, à son aspect promotionnel. **L'une des forces de notre réseau est d'être connecté au reste de la Wallonie, mais aussi aux régions et aux pays frontaliers** : l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas et bien sûr la Flandre. Il s'appuie, le plus souvent, sur la colonne vertébrale du RAVeL (Réseau Autonome des Voies Lentes). Forte de cette richesse, **la Fédération du Tourisme a fait du tourisme lent (slow tourism) une priorité** et n'a de cesse de renforcer la qualité de l'offre vélotouristique, mais aussi la promotion de celle-ci. Pour ce faire, **des outils ont été mis en place.**

Site Internet, page Facebook...

**Afin de découvrir au mieux ce réseau vélo en Province de Liège, la Fédération du Tourisme y consacre un large volet de son site Internet.** Sur [www.liegetourisme.be/pointsnoeuds](http://www.liegetourisme.be/pointsnoeuds), un planificateur – via le système *Fietsnet* bien connu des cyclotouristes – est notamment mis à la disposition des amateurs ainsi que des propositions de boucles, les lieux du territoire renseignés « Bienvenue vélo » et des tas d'autres informations utiles.

S'il fallait démontrer sa popularité, 9 pages parmi les 100 les plus consultées du site Internet font partie de la rubrique consacrée aux points-nœuds (6 en français, 3 en néerlandais). 3 pages font même partie du top 10 ! La consultation de cette partie du site a vécu un véritable boum cette année avec une augmentation de... 804% des pages vues par rapport à 2019, jusqu'à atteindre les 63.000 vues en à peine quelques mois.

**Une page Facebook est également dédiée au réseau dans la Province : @pointsnoeuds.provincedeliege.** En s'y abonnant on peut y voir défiler les balades organisées, les actualités liées à la thématique et se tenir au courant de la progression du réseau.

Des vidéos en ligne

**Des vidéos ont été réalisées spécialement sur le sujet.** Du tutoriel explicatif à la vidéo promotionnelle mettant en avant quelques-uns de nos plus beaux paysages, ces réalisations sont notamment visibles sur notre chaîne Youtube [www.youtube.com/liegetourisme](http://www.youtube.com/liegetourisme)



Des CARTES aux quatre coins du territoire

Dans le cadre de cet important travail de promotion mené par la Fédération du Tourisme, **deux premières cartes couvrant 135 km de la zone « Terres-de-Meuse » et 430 km du « Pays de Herve » sont parues.**

Elles sont téléchargeables sur [www.liegetourisme.be/pointsnoeuds](http://www.liegetourisme.be/pointsnoeuds) et disponibles en version papier auprès des sept Maisons du Tourisme de la Province, ainsi que dans les antennes d'informations provinciales. Depuis leur mise en ligne il y a moins de six mois, ces cartes ont été téléchargées... à 622 reprises !



Outre le loisir de repérer en un clin d'œil le réseau le plus proche, ces cartes mentionnent les points d'intérêt rencontrés, les niveaux de difficulté, les dénivelés et les possibilités de se restaurer chemin faisant. Quelques boucles y sont aussi proposées et plus encore développées sur le site Internet de la Fédération du Tourisme.

**Les deux prochaines cartes couvrant les zones « Ourthe-Vesdre-Amblève » (130 km) et « Pays de Liège » (244 km) seront bientôt disponibles.**

### Nos 26 balades de l'été ont connu l'engouement

Au début de l'été, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège proposait en ligne **26 balades conçues par Liège Europe Métropole**. Celles-ci ont connu un véritable engouement populaire. Largement relayées sur les réseaux sociaux et dans la presse, ces balades ont été prises d'assaut par les vélotouristes, du Condroz à la frontière allemande, en passant par la vallée de l'Ourthe ou les vergers du Pays de Herve. Pour chacune d'entre elles la distance, le dénivelé et le niveau de difficulté sont notés.

**21 de ces 26 balades sont des boucles aux thématiques diverses :** La Basse-Meuse #23km – Les Hautes Fagnes #31km – La Vallée de l'Ourthe #36km – Momalle-Vallée du Geer #19km – Le Tour du Moulin #28km – De la cascade au circuit #28km... Elles sont à la disposition du public sur le site Internet de la Fédération du Tourisme via le lien [www.liegetourisme.be/balades-velo-ete](http://www.liegetourisme.be/balades-velo-ete)

**Mais il existe aussi la formule... en train** pour découvrir à vélo des régions plus éloignées dans la Province. Cinq itinéraires où l'on combine trajet à vélo et en train (aller ou retour, au choix) sont proposés dans la rubrique [www.liegetourisme.be/velo-train-paysages](http://www.liegetourisme.be/velo-train-paysages)



### La suite en 2020 et 2021

**La fin du développement de ce réseau en points-nœuds en Province de Liège est prévue pour fin 2021.** Ensuite, nous serons tributaires de la réalisation de nombreux projets de mobilité douce planifiés sur le territoire de la Province de Liège : la finalisation du RAVeL de l'Ourthe, la Vesdrienne, la liaison Seraing-Neupré, etc.

**Les différentes parties du réseau qui vont se concrétiser cette année sont :**

- la connexion entre le RAVeL de la ligne 126 et celui de l'Ourthe, c'est-à-dire les premiers développements du réseau dans le Condroz ;
- la valorisation du nouveau RAVeL de la ligne 44 entre Spa-Jalhay et Theux (financé aussi par LEM) ;
- la finalisation du RESEAU DES VERGERS sur les Communes de Blegny, Dalhem, Visé, Soumagne et Herve ;
- la poursuite de la mise à jour du réseau VELOTOUR sur les Communes de Saint-Vith, Amel et Burg-Reuland.

Voir carte ci-après.

## **Le réseau en points-nœuds se développe aussi en Hesbaye**

Concernant le développement du réseau **en Hesbaye et autour de Waremme, la phase 3.3 des travaux vient d'être terminée**. Elle représente **50 km de balades** et complète des travaux qui ont été entamés :

- en 2017 : dans la région de Remicourt – Oreye ;
- en 2018 : en Burdinale-Mehaigne ;
- en mai de cette année dans le sillon de la Vallée du Geer.

Désormais, il est possible de remonter le cours du Geer à vélo depuis Maastricht jusqu'à Lens Saint-Remy en passant par Bassenge, Tongres et Waremme. Nos voisins du nord sont particulièrement friands de ce genre d'escapade. Un roadbook est d'ailleurs à l'étude.

### **Les spécificités du réseau en points-nœuds en Hesbaye sont :**

- un tracé relativement plat qui s'adresse parfaitement à un public familial ;
- qui s'articule sur la promenade du Geer et sur le RAVeL de la ligne 127 entre Landen et Moha ;
- et valorise les chemins de remembrement (uniquement charroi agricole).

Le développement du réseau en points-nœuds dans la région est en partie le fruit de l'implication de plusieurs personnes qui ont proposé des tracés, après les avoir testés :

- Monsieur Laroche du Groupe d'Action Locale (GAL) de la Burdinale ;
- Monsieur Macourt : citoyen de Remicourt ;
- la locale du Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens (GRACQ) de Hannut.

Ces personnes ont parfaitement compris l'esprit du réseau en points-nœuds dans la région et nous les en remercions.

### **Désormais, les prochaines étapes du réseau en Hesbaye sont :**

- la connexion au RAVeL de la Meuse notamment via le Château de Jehay ;
- le développement du réseau à l'ouest du RAVeL de la ligne 127 vers le Brabant wallon ;
- la finalisation de chaînons manquants qui n'ont pu être concrétisés en raison de travaux (entre Waremme et Remicourt – entre Braives et Tourinne) ;
- la connexion au réseau du Limbourg flamand qui nécessite de lourdes modifications de leur côté.

Voir carte ci-après.

## Waremmе, étape incontournable pour le vélotourisme

**Sept escapades d'une à trois journées, créées par Liège Europe Métropole, seront aussi bientôt proposées** dont une entre Ciney et Waremmе avec halte à Huy en tant que point de chute pour la nuit.

**Deux d'entre elles sont déjà connues.** Elles s'intitulent « Vers les sources du Geer » (28 km) et « La balade des 'grigne-dints' » (40 km).

En voici un bref descriptif :

### « Vers les sources du Geer »

Le départ se fait à la gare de Landen. Grâce au RAVeL de la ligne 127, vous rejoignez Hannut puis Lens-Saint-Remy où le Geer prend sa source. Ce village est notamment connu pour son ancien béguinage (Carmel). Fondé en 1343 et rebâti en 1715, il présente un intérêt architectural et historique. La balade se poursuit sur sentier le long du Geer. Vous traversez le site des anciens bassins de la Râperie de Hollogne, construit pour décanter les eaux de lavage des betteraves sucrières. Les seize bassins forment aujourd'hui une mosaïque d'étangs et constituent un site de Grand Intérêt Biologique. Après avoir traversé le jardin d'Hexapoda, spécialement aménagé pour attirer une multitude d'insectes butineurs, vous atteignez la gare de Waremmе où chaque heure, un train circule entre Landen et Waremmе.



### « La balade des grigne-dints »

À l'époque de la Toussaint, les enfants sculptent des têtes de mort avec des dents très marquées et une large bouche dans des betteraves (grigne-dints) dont c'est la saison de récolte en Hesbaye. Parcourez la vallée de la Burdinale-Mehaigne à travers les champs et petits villages hesbignons avant de rejoindre le RAVeL de la ligne 127 en direction de





Hannut. Sur votre route, découvrez la chapelle et le manoir hesbignonnais de Saives, le Château de Waleffe, le village du Saule à Hosdent ainsi que l'Expo RAVeL à Braives pour les amateurs d'art (de fin mai à fin septembre depuis six ans). La balade se termine dans un cadre plus verdoyant en empruntant le ravissant sentier le long du Geer qui vous emmène à travers le site des anciens

bassins de la Râperie de Hologne puis le jardin Hexapoda. Tous deux présentent un grand intérêt biologique et touristique.

### **L'Insectarium « Jean Leclercq » : une espèce rare**

Avec plusieurs milliers d'insectes vivants dont des colonies d'abeilles, de termites et de fourmis, l'Insectarium « Jean Leclercq » propose de partir à la découverte des merveilles du monde des Hexapodes. Étrange ? Surtout rare. Un tel espace ouvert au public entièrement dévolu aux insectes, comprenant aussi des spécimens naturalisés, plus de cent modules didactiques et de nombreuses photos se prolongeant dans un jardin de 2500 m<sup>2</sup>, est unique en Belgique !



Qui sont ces étonnants animaux à six pattes (hexapoda) ? Quels sont leurs modes de communication, d'organisation sociale, quels sont leurs cycles de développement ?

Un jardin entomologique permettant d'observer pas moins d'une cinquantaine d'espèces vivantes dans leur milieu naturel permet notamment de répondre à ces questions.



### Bientôt une référence internationale

Et le lieu est en plein développement ! Très prochainement, un nouveau bâtiment de 650 mètres carrés permettra d'accueillir le patrimoine entomologique wallon (4 millions d'insectes naturalisés), faisant de l'Insectarium Jean Leclercq la structure muséale officielle en la matière. En

plus de devenir un acteur majeur sur le plan de la promotion de l'entomologie mondiale.

Ces deux balades seront l'objet de folders. Voir ci-après ainsi que leur tracé sur la carte.

À terme, avec ce projet et celui de la remontée de la Vallée du Geer, la volonté est de **faire de Wareme une étape incontournable pour le vélotourisme.**

Ce qui ne manquera pas d'être bénéfique pour l'économie locale !